

150 000 poules à Vaugeton, C'est NON !



À Vaugeton, dans la commune de **Celle-Lévescault** un projet d'élevage intensif de **150 000 poules** est en passe de voir le jour dans une ancienne chèvrerie, à seulement **100 mètres des habitations**. Cette reconversion à visée industrielle soulève de vives inquiétudes, tant sur le plan sanitaire, qu'environnemental ou social. C'est pourquoi nous avons décidé d'agir.

Site internet : <https://nonalafermeusinedevaugeton.neocities.org>

Contact : Association *Bien Vivre à Celle-Lévescault* : asso-bvcl@tuta.io

Lien vers la pétition :

Réseaux sociaux :



<https://chng.it/WwfHfrJnbc>



<http://urlr.me/Kbey2Y>

Le tribunal nous donne raison... mais le combat continue

Le 19 mai 2025, le tribunal administratif de Poitiers a **rejeté le recours de l'exploitant** contre le refus de permis de construire.

C'est une **victoire importante**, mais **le projet n'est pas abandonné** : la procédure d'autorisation d'exploiter suit son cours.

L'enquête publique aura lieu du 10 juin au 11 juillet 2025.

Le commissaire enquêteur rendra ensuite un rapport au **préfet**, qui décidera **d'autoriser ou non** l'exploitation.

Pourquoi nous disons NON à ce projet de ferme-usine

- Implantation à **moins de 100 mètres des habitations**
- Risques de **pollution de l'air, de l'eau, du sol**
- Conditions d'élevage industrielles : **8 poules par m²**, sans accès extérieur
- **Absence de transparence** : des travaux commencés sans autorisation
- **Dégradation durable** du cadre de vie pour les riverains

Nos revendications

- Une **étude d'impact environnemental indépendante**
- Un **débat public** avant toute autorisation
- Un **moratoire** sur les fermes industrielles proches des habitations
- Une politique agricole en faveur des **petites fermes locales et durables**

Participez à l'enquête publique

Chaque avis compte.

Même si vous **n'habitez pas la commune**, vous pouvez participer.

Plus nous serons nombreux à nous exprimer, plus le préfet devra nous entendre.

 Retrouvez sur notre site un **modèle d'avis** pour vous aider à formuler votre contribution.



Manifestation citoyenne



Samedi 28 juin 2025 – 14 h



Préfecture de Poitiers

Prises de parole, animations, mobilisation populaire.

Montrons que nous sommes nombreux à dire NON.

Déjà plus de **36 000 signataires** de notre pétition : faisons encore plus de bruit !

Quelques éléments de réponse aux idées reçues sur les « fermes-usines »

« *Ce type d'élevage est nécessaire pour nourrir la population.* »

✗ FAUX.

Ce modèle industriel produit souvent pour l'exportation ou l'agro-industrie, pas pour nourrir localement. Il favorise les circuits longs, une alimentation standardisée, et ignore les enjeux de souveraineté alimentaire locale. À l'inverse, les petites fermes diversifiées et locales peuvent nourrir la population tout en respectant les humains, les animaux et la planète.

« *L'élevage est dit 'au sol', donc plus respectueux du bien-être animal.* »

✗ TROMPEUR.

Le label « au sol » signifie simplement que les poules ne sont pas en cage. Mais avec **8 poules par m²**, entassées dans des hangars sans accès à l'extérieur, le stress, les maladies, le picage et les morts prématurées restent courants. Ce n'est pas une vie digne pour des êtres vivants.

« *Le projet crée de l'emploi.* »

✗ FAUX.

Ce projet ne maintient que **4 emplois**, alors qu'il met en péril la qualité de vie de dizaines d'habitants. En comparaison, une agriculture paysanne à taille humaine peut créer **jusqu'à 10 fois plus d'emplois par hectare**, en soutenant des filières locales et durables.

« *Les nuisances seront maîtrisées par des dispositifs techniques.* »

✗ ILLUSOIRE.

Même avec des équipements, les **odeurs, les bruits, les polluants atmosphériques (ammoniac, particules fines)** ne peuvent être entièrement contenus. Les exemples en France montrent que les riverains continuent de subir des nuisances même après les « promesses techniques ».

« *C'est une reconversion d'un bâtiment existant, donc c'est écologique.* »

✗ **MANIPULATEUR.**

Reconvertir une chèvrerie pour y entasser 150 000 volailles relève de la **dérive industrielle**, pas d'une transition écologique. Ce n'est pas parce qu'on recycle un bâtiment que le projet est vertueux. Au contraire, cela **camoufle son impact écologique et sanitaire**.

« *Nous respectons la réglementation.* »

✗ **INSUFFISANT.**

La loi actuelle est **inadaptée** à la réalité des fermes-usines : elle ne protège ni la santé des habitants, ni les sols, ni l'eau, ni les animaux. Respecter la réglementation minimale ne signifie pas **respecter l'intérêt général**.

« *Le projet est local et ne pose pas de problème de transport.* »

✗ **UNE FAUSSE LOCALITÉ.**

- Ce type d'élevage industriel **génère un important trafic de camions** :
 - Arrivées des poulettes, livraison de tonnes d'aliments, enlèvement des poules en fin de cycle, transport des fientes (vers incinérateurs ou acheteurs), camions pour la maintenance, la désinfection, etc.
 - Cela engendre :
 - **Des nuisances sonores, un danger routier accru** (routes rurales étroites), une **dégradation des routes locales** non prévues pour ce trafic intensif, une **hausse des émissions de gaz à effet de serre**, incohérente avec les engagements climatiques.
 - À l'inverse, une ferme de taille modérée intégrée dans un réseau local **minimise les transports** et favorise des circuits courts réellement durables.
-

